



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

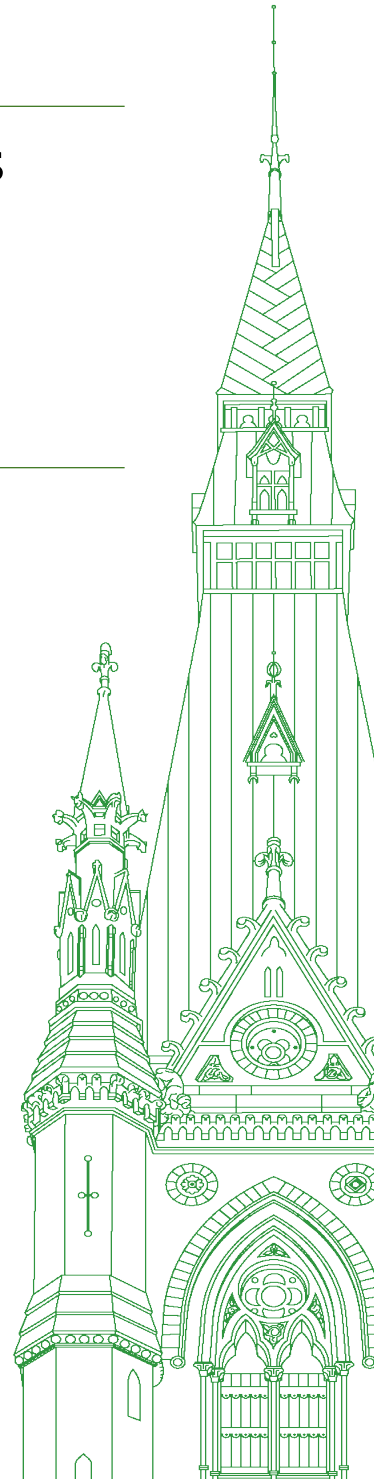
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 040

Le mardi 2 juin 2026

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 2 juin 2026

• (1105)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):
Chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Je commencerai, comme à notre habitude, par rappeler que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquaine anishinabe.

Bienvenue à la 40^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride.

Je rappelle aux participants les points suivants. Avant d'intervenir, veuillez attendre que je vous donne la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez l'éteindre lorsque vous ne parlez pas.

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en anglais ou en français. Si vous avez besoin d'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour préparer votre oreillette et sélectionner à l'avance le canal d'écoute dont vous avez besoin, afin de profiter pleinement du temps alloué aux questions et réponses.

Pour les membres participant en personne ou via Zoom, veuillez lever la main si vous souhaitez prendre la parole. Le greffier du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour respecter un ordre de parole cohérent. Pour rappel, toutes les interventions doivent être adressées à la présidence.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 23 avril, le Comité reprend son étude sur l'électrification, l'autonomie énergétique et la sécurité énergétique intérieure du Canada.

Je souhaite la bienvenue à notre témoin. Nous en avons un pour cette première heure et deux pour la deuxième, chers collègues. Du Pembina Institute, nous accueillons Kevin Lockhart, directeur du secteur des bâtiments. Il se joint à nous, bien sûr, par vidéoconférence. Il a passé le test d'intégration obligatoire pour les témoins.

Monsieur Lockhart, vous disposerez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux questions et aux commentaires.

Bienvenue.

Kevin Lockhart (directeur, Bâtiments, Pembina Institute):
Bonjour, et merci de me donner l'occasion de vous faire part du point de vue du Pembina Institute sur l'électrification, l'autonomie énergétique et la sécurité énergétique intérieure du Canada.

En 2026, dans un contexte de marchés énergétiques et de politique mondiale de plus en plus instables, devenir une superpuissance énergétique signifie fournir l'électricité la plus propre et la plus rentable possible afin d'attirer les investissements et de stimuler la croissance économique et la compétitivité. Les analyses de rentabilisation en faveur d'investissements dans les systèmes énergétiques canadiens sont de plus en plus solides grâce à la gestion de la demande et à l'efficacité énergétique, à la modernisation et à l'extension du réseau, ainsi qu'au développement continu de l'électricité propre distribuée et à grande échelle.

Le Canada possède une longue tradition de production d'électricité propre et bénéficie d'un point de départ compétitif par rapport à d'autres pays. Nous pouvons nous appuyer sur ces atouts pour assurer notre croissance. L'électricité est au cœur de la transformation de notre économie nationale et d'un environnement durable. Elle contribuera à rendre l'énergie plus abordable, à renforcer la résilience économique et à lutter contre le changement climatique. Aujourd'hui, le système énergétique canadien repose sur l'offre d'énergie, la demande d'énergie et le flux d'électrons, de la production à l'utilisation finale.

À l'avenir, l'ambition du Canada en tant que superpuissance énergétique signifie que nous devons optimiser l'utilisation des infrastructures existantes, mais aussi tirer parti de l'efficacité énergétique, des ressources énergétiques distribuées, du stockage local d'énergie et des technologies de réponse à la demande, qui contribuent tous à équilibrer les exigences de croissance de la charge et l'expansion rentable du réseau.

C'est le gouvernement fédéral qui est le mieux placé pour créer les conditions de marché qui encourageront les investissements dans un marché intégré pour les bâtiments écoénergétiques, les véhicules électriques et les procédés industriels.

Le Pembina Institute souhaite encourager le gouvernement du Canada à veiller à ce que sa stratégie en matière d'électricité tienne compte de l'ensemble du système énergétique canadien. Cela commence par mettre l'accent sur l'efficacité énergétique et l'utilisation efficace des ressources énergétiques. Les investissements dans le logement, par l'entremise de programmes tels que Maisons Canada, le Fonds pour bâtir des collectivités fortes et le catalogue de conception de logements, peuvent être mis à profit pour promouvoir des codes du bâtiment ambitieux et des niveaux élevés d'efficacité énergétique qui contribueront à réduire le gaspillage d'énergie et les émissions, tout en garantissant la stabilité des coûts des services publics et en offrant des conditions de vie plus sûres, plus saines et plus résilientes.

Comme l'indique l'une des recommandations du Conseil consultatif canadien de l'électricité:

Aligner les investissements fédéraux dans le logement sur les normes écoénergétiques les plus strictes [...] Ces deux mesures sont essentielles pour garantir que les solutions à la crise du logement n'entraînent pas, directement ou par le biais des tarifs de l'électricité, des factures d'énergie trop élevées pour les ménages nouveaux et existants.

Le gouvernement peut également contribuer à développer les marchés grâce à l'électrification des secteurs clés. Une économie canadienne électrifiée peut tirer parti des bâtiments, des transports et des processus industriels comme une occasion de renforcer la nation en matière de croissance économique, d'abordabilité et d'action climatique. Cela permettra de maintenir les coûts énergétiques tout en doublant les réseaux électriques du pays pour répondre à la demande croissante. Ensemble, ces secteurs peuvent soutenir une stratégie industrielle « faite au Canada » et créer des occasions en matière de chaîne d'approvisionnement et d'exportation pour les secteurs du bâtiment et de l'automobile, ainsi que pour les technologies de réseau et les minéraux critiques.

Il est nécessaire d'assurer stabilité et flexibilité grâce à des ressources intégrées. Des programmes tels que le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification, le volet Soutien aux services publics et le Programme des installations industrielles et manufacturières vertes ont déjà contribué à relever les occasions d'intégrer des technologies émergentes, telles que les services de recharge de véhicules à réseau, tant dans les bâtiments que dans les espaces industriels.

Le fait de continuer à soutenir ces programmes peut favoriser l'adoption de technologies similaires, susceptibles d'améliorer la résilience du système et d'offrir une stabilité ainsi qu'un rempart flexible contre les perturbations liées aux conditions météorologiques ou aux cyberattaques, permettant ainsi aux services publics de puiser dans des ressources résilientes en cas de besoin critique.

Nous devons continuer à bâtir et à soutenir notre main-d'œuvre. La mise en place d'un système d'énergie propre d'ici 2050 pourrait générer jusqu'à 10 millions d'emplois-années dans le secteur de la construction. Parallèlement, le Canada est confronté à des pénuries de main-d'œuvre persistantes. En plaçant les travailleurs au cœur de ces plans, nous pouvons garantir que les emplois créés sont de haute qualité, accessibles et capables de soutenir les travailleurs et les communautés pendant une période de changements économiques importants.

Enfin, et ce point est essentiel, nous devons renforcer le leadership autochtone. Le Canada a réalisé d'importants progrès pour assurer la stabilité énergétique dans les communautés canadiennes isolées. Un soutien prévisible à long terme peut garantir que ces communautés continuent de se tourner vers un avenir fondé sur l'énergie propre. Nous espérons voir le gouvernement fédéral continuer à promouvoir et à accélérer le leadership autochtone dans les projets d'électricité propre, les partenariats et les possibilités en matière d'équité.

Sur ce, merci de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1110)

Le président: Merci, monsieur Lockhart, surtout d'avoir respecté le temps imparti. Vous avez été très précis.

Chers collègues, nous allons entamer notre première série de questions et de commentaires.

Nous allons commencer par M. Malette, qui dispose de six minutes.

Gaétan Malette (Kapusking—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Lockhart, vous mentionnez ici que l'un de vos centres d'intérêt est de travailler sur les bâtiments existants et les nouvelles constructions à faible consommation d'énergie et à faibles émissions. Vous avez également mentionné que, d'ici 2050, grâce aux énergies propres, si j'ai bien compris, 10 millions d'emplois pourraient être créés.

Kevin Lockhart: D'ici 2050, 10 millions d'années emploi seraient créées. C'est exact.

Gaétan Malette: Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les différentes étapes de ce processus? S'agirait-il d'emplois bien rémunérés?

Kevin Lockhart: Certainement.

Comme nous pouvons le constater — et je vais prendre l'exemple des bâtiments, puisque c'est mon domaine de compétence —, en créant un système intégré composé de bâtiments, de systèmes de transport et de processus industriels et en y intégrant des ressources énergétiques, le bâtiment peut servir de support à l'électrification et d'hôte pour les ressources d'électrification. Pour ce faire, la première étape consiste à améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment et à réduire sa demande énergétique, ce qui passe soit par la construction de nouveaux bâtiments à haut rendement énergétique, soit par la rénovation des bâtiments existants. Compte tenu de l'état de notre parc immobilier — dans lequel bon nombre des bâtiments que nous possédons aujourd'hui seront encore debout en 2050 —, ces travaux de rénovation revêtent une importance considérable.

Il y a également le développement et la mise en œuvre de ressources énergétiques. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une combinaison d'énergie solaire ou d'autres énergies renouvelables associées à des accumulateurs électriques. Outre le fait que ces équipements offrent une grande souplesse et une bonne stabilité, ils génèrent des emplois, non seulement dans ce domaine, mais aussi dans celui de l'innovation liée à ces technologies, comme les systèmes de contrôle intelligents.

Notre travail nous a permis de constater que le Canada dispose de tous les atouts nécessaires pour développer des voies d'innovation et créer des possibilités d'exportation.

• (1115)

Gaétan Malette: Merci.

Monsieur Lockhart, l'avenir de notre pays dépend d'une économie très solide. Vous avez mentionné que l'électricité jouait un rôle central dans notre développement. D'après votre expérience, que faut-il faire pour inciter le gouvernement à fournir — et j'insiste sur ce point — une énergie abordable pour notre avenir?

Kevin Lockhart: L'un des rôles principaux que le gouvernement peut jouer à cet égard réside dans l'élaboration de notre futur réseau électrique, qui sera intégré. Ce réseau ne se limitera pas nécessairement au transport d'électricité, il ira plus loin et prendra en compte le réseau de distribution ainsi que les ressources ou les actifs qui composent ce réseau, lesquels englobent, je le répète, les bâtiments, le système de transport et les processus industriels. Comment chacun de ces éléments peut-il offrir des possibilités d'équilibrage des besoins énergétiques ou d'exploitation des excédents énergétiques produits par ces ressources? Par exemple, les processus industriels qui génèrent de la chaleur peuvent contribuer à chauffer des bâtiments, ce qui allège le fardeau qui pèse sur le réseau électrique. De même, les ressources énergétiques distribuées peuvent tirer parti des énergies renouvelables pendant la journée, puis être associées à des accumulateurs électriques afin de compenser ou d'atténuer les périodes de pointe en soirée.

Le gouvernement canadien peut réellement contribuer à rendre l'énergie plus abordable pour les ménages et les entreprises en aidant à maintenir la stabilité des prix de l'énergie, puis en offrant de nouvelles sources de revenus aux entreprises grâce aux ressources distribuées, ou aux ménages grâce à des systèmes de gestion intelligente de la consommation, par exemple.

Gaëtan Malette: Merci.

Dans le domaine des énergies propres, quelle est l'énergie la plus abordable, et celle qui est la moins abordable, après l'hydroélectricité? Sur quelles énergies devrions-nous nous concentrer? Une autre question se pose: considérez-vous l'énergie nucléaire comme une énergie propre?

Kevin Lockhart: Du point de vue de l'abordabilité, si l'on considère les coûts initiaux, on constate qu'elle se situe généralement du côté des énergies renouvelables. Ce que je tiens vraiment à faire valoir, c'est que le moyen d'atteindre une plus grande abordabilité passe par l'intégration de ces différents systèmes. Je crois que l'énergie nucléaire joue un rôle à cet égard, en particulier en ce qui concerne les installations existantes, dans la mesure où elle fournit le volume d'électricité de base qui est nécessaire à notre économie; à l'avenir, nous pourrions envisager d'utiliser les énergies renouvelables en les jumelant à des accumulateurs électriques et des ressources distribuées, qui joueront aussi un rôle semblable, étant donné que les accumulateurs contribueront à répartir cette production d'énergie.

En ce qui concerne l'énergie la plus abordable, elle est liée aux actifs présents. Nous pouvons nous intéresser, par exemple, aux mégaprojets ou à la manière dont les ressources énergétiques sont réparties au sein des collectivités. De grands propriétaires de bâtiments commerciaux dotés de vastes toitures, par exemple, des projets communautaires ou encore des ménages peuvent jouer un rôle dans notre avenir énergétique. Nous pouvons répartir ces économies et ces possibilités de revenus entre les différentes collectivités.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Monsieur Hogan, vous avez la parole pendant six minutes.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie également nos témoins de leur présence.

Notre étude porte à la fois sur la sécurité énergétique et, plus précisément, sur les perspectives qui existent dans le secteur de l'électricité. Nous savons que notre avenir énergétique est un avenir électrique. L'électrification constitue un élément important de l'auto-suffisance énergétique. Dans cette optique, nous souhaitons égale-

ment que cet avenir soit abordable. J'ai aimé les observations que M. Malette a formulées à cet égard. J'estime que c'est un aspect que notre comité ne doit jamais perdre de vue, afin de ne pas se retrouver en décalage par rapport aux citoyens et à leur quotidien.

Vous avez évoqué un système intégré, en précisant qu'il ne se limitait pas au transport, qu'il englobait aussi la distribution, ainsi que des ressources et des actifs. Vous avez notamment mentionné des accumulateurs décentralisés, et ces termes ont retenu mon attention. Pourriez-vous nous en dire davantage sur la technologie des accumulateurs, son état actuel et la façon dont vous envisagez cet avenir décentralisé?

Kevin Lockhart: Vous avez commencé votre question en mettant l'accent sur la sécurité énergétique, et je pense que c'est là l'un des rôles que pourrait jouer le système distribué, dans la mesure où il garantit une sécurité énergétique locale et favorise une utilisation accrue des ressources nationales, ce qui constitue une priorité nationale. Il renforce également la résilience, dans la mesure où ces systèmes sont généralement locaux et offrent certains avantages en cas de coupures de courant ou de phénomènes météorologiques extrêmes. Le réseau a ainsi davantage de chances de continuer à fonctionner.

Dans le domaine des batteries, si l'on considère les systèmes à plus grande échelle, il y a les batteries des véhicules électriques, mais nous devons également collecter et stocker de l'énergie dans nos immeubles. Le premier argument que j'aimerais faire valoir, c'est le fait que les véhicules sont branchés au réseau, mais que nous pouvons aussi, à plus grande échelle, utiliser nos immeubles pour fournir ces services et tirer pleinement parti des possibilités offertes par la chaîne d'approvisionnement. Nous ne devons pas nous limiter aux véhicules seulement, étant donné que leurs batteries ont recours à des technologies identiques ou semblables à celles utilisées pour les grosses batteries destinées aux immeubles ou pour les batteries à usage résidentiel. Nous pouvons élargir les possibilités offertes à nos chaînes d'approvisionnement et renforcer leur résilience en considérant non seulement les batteries sous l'angle d'un secteur, c'est-à-dire celui de l'automobile, mais aussi en allant plus loin afin d'inclure également les immeubles.

● (1120)

Corey Hogan: Je voudrais m'attarder un peu sur la question de la résilience, car les interconnexions sont l'un des sujets qui reviennent souvent lorsque nous parlons d'électricité, bien sûr, mais aussi de nos ambitions de renforcer l'autonomie de notre pays. L'une des raisons pour lesquelles nous n'utilisons pas l'interconnexion entre la Colombie-Britannique et l'Alberta à sa capacité nominale, c'est justement en raison de craintes liées à la résilience. Si une interconnexion venait à tomber en panne, cela pourrait exercer une pression énorme sur l'exploitant du réseau.

Je me demandais si vous pourriez me donner votre avis à ce sujet, de manière générale, mais aussi peut-être au sujet de la possibilité que ce type de résilience dont vous avez parlé puisse faire partie d'une solution qui nous permettrait de réduire les risques liés à certains des grands projets dont vous parliez.

Kevin Lockhart: Je pense qu'en ce qui concerne ces deux systèmes provinciaux, chacun contribue à soutenir l'autre et, à mesure que les choses progressent, ils pourront véritablement renforcer cette résilience.

Si l'on considère les ressources distribuées, on constate que l'on multiplie considérablement le nombre de ces nœuds, qui passe, par exemple, de deux à plusieurs milliers. Nous créons ainsi des réseaux plus locaux qui, grâce à une technologie adaptée, peuvent continuer de fonctionner de manière autonome pendant que le réseau global subit d'éventuelles coupures d'électricité. En réalité, la résilience se manifeste non seulement face à des coupures, mais aussi du point de vue de notre sécurité en fonction de l'emplacement de ces ressources. Il s'agit à la fois d'une résilience communautaire et d'une résilience nationale.

Corey Hogan: Pour en revenir aux observations formulées par M. Malette au sujet de l'abordabilité, y a-t-il également des occasions dans ce domaine pour les consommateurs? On entend souvent dire que les réseaux électriques sont conçus pour faire face à ces périodes de pointe et que leur entretien coûte cher; par conséquent, ce mégawattheure supplémentaire risque parfois de poser des problèmes.

Comme vous l'avez déjà mentionné, un nombre de plus en plus important de gens possèdent, dans leur garage, un véhicule électrique équipé d'une batterie. À l'heure actuelle, une batterie de véhicule électrique standard pourrait alimenter mon domicile pendant trois jours.

Je me demande simplement si ces technologies permettraient peut-être aux consommateurs de tirer profit de leur capacité de stockage pour revendre leur électricité au réseau pendant les périodes de pointe. Je pense bien sûr à ma province natale, l'Alberta, en particulier, où les tarifs en période de pointe peuvent être plutôt attrayants.

Kevin Lockhart: Au sein du Pembina Institute, nous mettons en œuvre l'initiative « Reframed », qui vise à rénover des immeubles de logements sociaux et de logements abordables en mauvais état. Dans ce cadre, une partie de notre travail consiste à déterminer les possibilités d'intégrer des ressources décentralisées dans ces immeubles, afin de faciliter leur rénovation, ce qui permet en fin de compte d'offrir des logements plus sûrs, plus sains et plus résilients aux personnes qui en ont le plus besoin. À plus grande échelle, ces mêmes possibilités pourraient être étendues aussi à différents aspects des logements qui appartiennent à des particuliers ou à des entreprises.

Nous examinons également comment nous pourrions tirer parti de la tarification en fonction des heures de consommation, qui n'est pas nécessairement en vigueur dans toutes les provinces, afin d'inciter les propriétaires et les locataires à participer à ces programmes de gestion de la consommation et de voir ainsi une partie des économies réalisées revenir aux ménages.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

• (1125)

Mario Simard (Jonquière, BQ): Avant de commencer mon temps de parole, je veux m'assurer que l'on comprend bien l'interprétation.

Monsieur Lockhart, m'entendez-vous bien? Est-ce que ça fonctionne?

[Traduction]

Kevin Lockhart: Je peux vous entendre.

[Français]

Mario Simard: Je ne comptais pas poser de questions sur ce sujet, mais je vais revenir un instant sur la question posée par mon collègue M. Hogan.

À l'occasion d'une discussion avec des représentants d'Hydro-Québec, j'ai compris qu'il est possible pour des clients industriels de renvoyer dans le réseau l'excédent qu'ils n'ont pas consommé, lorsqu'ils diminuent la consommation de leurs activités. Cependant, ce n'est pas possible pour des clients résidentiels de le faire, en raison de considérations techniques et sécuritaires.

Je ne sais pas si vous avez ce type d'information, mais, juste pour donner un autre éclairage, j'aimerais que vous nous donniez votre point de vue là-dessus.

[Traduction]

Kevin Lockhart: Je pense que cela reflète la maturité du marché. Les grands consommateurs d'électricité peuvent mettre en place les systèmes les plus efficaces, ou le fournisseur d'électricité peut réaliser les plus grandes économies d'énergie grâce à des programmes de ce genre, alors qu'il peut être difficile d'appliquer ces mêmes programmes à un grand nombre de ménages différents. Cependant, alors que nous nous tournons vers cet avenir énergétique dont nous discutons aujourd'hui, l'élargissement des programmes et des politiques qui aideraient les consommateurs à y participer et à apporter leur contribution au réseau électrique, tout en réalisant des économies ou en recevant une contribution financière... Je pense que ces programmes sont en place, et qu'ils devraient faire partie de nos réflexions lorsque nous parlons de l'avenir de l'électricité.

[Français]

Mario Simard: Je suis d'accord avec vous. Selon moi, sur le plan technique, il y a une distinction à faire quant à la possibilité de repousser de l'énergie dans le réseau. Je pense que, pour ce qui est des maisons et des ménages, il faut plutôt penser à des formes d'efficacité énergétique.

Le plan d'Hydro-Québec à cet effet est quand même assez bien développé. D'ici 2035 — cette date m'a étonné, alors j'ai posé la question pour savoir si c'était véritablement en 2035, et on m'a dit que c'était le cas —, on pense pouvoir récupérer de 1 600 à 1 800 mégawatts à l'aide de l'efficacité énergétique et des programmes qui permettent de faire de la gestion de pointe. C'est un potentiel énorme, qui pourrait être réalisé à l'aide d'équipements plus performants et d'investissements dans le domaine des pompes pour en accroître l'efficacité.

Je sais que le gouvernement du Québec a déjà ce plan en place, et je sais que l'électrification ne se développe pas de la même façon dans l'ensemble du pays. Le Québec a déjà un plan, qui sera complété d'ici 2035. De votre côté, vous avez peut-être une vision plus pancanadienne.

D'autres provinces ont-elles déjà fait des projections?

Il y aura une loi fédérale sur l'efficacité énergétique qui, je l'espère, n'empiètera pas sur les champs de compétence.

Est-ce que les autres provinces sont déjà prêtes à mettre en place ce type de solution en matière d'efficacité énergétique?

Si vous avez des données à ce sujet, elles seraient intéressantes pour le Comité.

[Traduction]

Kevin Lockhart: Je n'ai pas de renseignements précis à ce sujet en ce moment, mais je serais ravi de vous les fournir ultérieurement.

Je pense que lorsque l'on examine les différentes provinces, on constate que les dirigeants actuels et ceux de demain sont bel et bien en train de promouvoir les différentes sources d'énergie. Le Québec, en tant que province disposant d'une électricité relativement propre, a su tirer parti des différents éléments du système énergétique pour atténuer en partie cette expansion du réseau. Alors que nous nous dirigeons vers l'avenir énergétique du Canada et que nous nous tournons vers les décennies à venir pour distinguer les meilleures pratiques adoptées par les provinces ou les meilleurs programmes ou politiques mis en œuvre par les provinces, nous devrions suivre l'exemple de ces dirigeants, notamment au Québec, afin de déterminer comment nous pourrions aider les provinces qui n'ont pas progressé aussi rapidement à surmonter les différentes difficultés rencontrées au cours de leur parcours.

[Français]

Mario Simard: Je vous remercie.

Je veux revenir là-dessus. Dans l'ensemble du bouquet énergétique du Québec, il y a 40 % d'hydroélectricité. Si on regarde l'ensemble du Canada, on constate que 17 % du bouquet énergétique est constitué d'électricité. On ne parle pas seulement d'hydroélectricité, on parle de tous les types d'électricité confondus.

La Chine a actuellement 32 % d'électricité dans son bouquet énergétique. Donc, vouloir doubler la part de l'électricité dans le bouquet énergétique canadien d'ici 2050, c'est rattraper la Chine d'aujourd'hui.

Pour vous, est-ce un objectif ambitieux, ou est-ce que, dans ce contexte, le gouvernement aurait pu fixer une cible plus imposante pour 2050?

• (1130)

[Traduction]

Kevin Lockhart: Je dirais simplement qu'à mon avis, il s'agit là d'un objectif ambitieux, mais tout à fait à notre portée. Cela représente une excellente occasion de stimuler la croissance économique et de créer des débouchés dans la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit de nouvelles combinaisons qui proviennent en grande partie de dirigeants, comme ceux du Québec. Comment pouvons-nous les exploiter et les transformer en offres rentables?

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Monsieur Lawton, nous allons maintenant vous donner la parole. Bienvenue à la séance du Comité.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis ravi d'être ici et d'aborder un sujet très important. Je vous suis reconnaissant de me permettre d'intervenir à ce sujet.

Monsieur Lockhart, juste pour replacer votre déclaration préliminaire dans son contexte et pour reprendre vos propres termes, vous avez indiqué que le réseau électrique canadien devrait disposer de « l'ensemble » des options recommandées. Ai-je bien compris ce que vous vouliez dire?

Kevin Lockhart: Je suis désolé. Je ne me souviens pas d'avoir parlé de « l'ensemble » des options, mais je crois...

Andrew Lawton: Vous avez parlé de « l'ensemble du système énergétique canadien ».

Kevin Lockhart: Oui, tout à fait.

Andrew Lawton: Cela inclut-il le pétrole et le gaz naturel?

Kevin Lockhart: Oui. Je pense qu'il existe des possibilités de tirer pleinement parti de l'électrification pour stimuler des utilisations à forte valeur ajoutée ou une demande à forte valeur ajoutée pour des combustibles comme le pétrole, le gaz ou d'autres sources d'énergie. Cela nous permettrait d'utiliser le combustible là où il est le plus approprié, mais cela nous permettrait aussi de générer une valeur maximale.

Andrew Lawton: Quand le premier ministre était à la tête de la Banque d'Angleterre, il a déclaré que l'atteinte de la carboneutralité nécessiterait une transition à l'échelle de l'économie, c'est-à-dire que chaque entreprise, chaque banque, chaque assureur et chaque investisseur serait forcé d'adapter son modèle économique.

Selon vous, la politique du gouvernement libéral actuel illustre-t-elle ce principe en ce moment?

Kevin Lockhart: Je précise encore une fois qu'à mon avis, la stratégie pour l'électricité propre offre justement cette possibilité. Elle permet d'aider les Canadiens à bénéficier d'une énergie abordable. Elle contribue également à créer de nouvelles possibilités grâce au développement de la chaîne d'approvisionnement.

Je ne saurais trop insister sur le fait que, si l'on envisage de doubler la taille du réseau électrique, tout en parlant de taux de rénovation de l'ordre de 3 à 5 %, cela présentera des perspectives économiques considérables. La mise en œuvre de cette stratégie et l'intégration des différents éléments seront véritablement essentielles.

Andrew Lawton: C'est ce que les gens disent souvent, mais le problème, quand on avance cet argument selon lequel il y aurait des perspectives économiques, c'est que si c'était le cas, cela se verrait. En réalité, les entreprises s'éloignent progressivement de bon nombre de ces mesures que Mark Carney a tenté de leur imposer pendant une grande partie de la dernière décennie.

Je reviens sur sa citation, dans laquelle il parlait d'une transition à l'échelle de l'économie, qui toucherait chaque entreprise, chaque banque, chaque assureur et chaque investisseur. C'était une déclaration assez radicale de sa part. Selon vous, la politique des libéraux à l'heure actuelle illustre-t-elle cet engagement?

Kevin Lockhart: Si j'ai bien compris la question, je peux aborder deux secteurs différents, à savoir celui de la finance et de l'assurance. Dans ce dernier secteur en particulier, on observe une prise de conscience croissante des avantages liés, par exemple, à la rénovation des bâtiments et à la construction de bâtiments plus résilients, car les acteurs du secteur prennent conscience du défi auquel ils font face et...

Andrew Lawton: J'aimerais savoir quelle est l'approche du gouvernement libéral à cet égard.

Nous savons que 14 députés libéraux ont expressément remis en cause — et j'utilise ici leurs propres termes — « la crédibilité du gouvernement » à l'égard des questions climatiques. Il est intéressant de constater que nous avons un premier ministre qui tente de tenir deux discours à la fois. Dans une pièce, il se présente comme le champion de la « carboneutralité » et le moteur dynamique de la transition. Puis, dans d'autres pièces, il tente de se faire passer pour quelqu'un qui développe le secteur pétrolier et gazier au Canada.

En tant que membres d'un groupe qui défend depuis longtemps des causes que je n'approuve pas toujours, je suis curieux de savoir si vous êtes satisfaits du rendement actuel du premier ministre?

• (1135)

Kevin Lockhart: Nous restons pour l'instant dans l'expectative, même si je fais preuve d'un optimisme prudent quant à l'évolution de la stratégie pour l'électricité, et quant à l'avenir énergétique du Canada.

Andrew Lawton: Nous devons tous apporter notre contribution. Je pense que nous nous entendons tous là-dessus. Je sais que certains députés sont très engagés à cet égard et souhaitent préserver les ressources énergétiques et réduire leur consommation. M. Danko, par exemple, réalise des économies d'énergie en fermant son bureau de circonscription. Chacun d'entre nous apporte sa contribution à sa manière.

Je me demande si vous observez au sein du gouvernement libéral actuel le degré de leadership que vous souhaitez voir. Il ne me reste plus que quelques secondes, mais je vous ai posé une question très simple à laquelle on peut répondre par oui ou par non.

Kevin Lockhart: Dans ce contexte, j'aurais du mal à répondre par oui ou par non. Comme je l'ai mentionné, mon domaine de compétence est lié aux bâtiments. Nous continuons de remarquer des évolutions dans ce secteur, et nous restons tournés vers l'avenir.

Le président: Votre temps de parole est à peu près écoulé, monsieur Lawton.

Je vous remercie tous les deux.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Tout comme mon collègue de la circonscription d'Elgin—St. Thomas—London-Sud, je me concentrerai aujourd'hui exclusivement sur ce témoin. J'aime son sens de l'humour.

Monsieur Lockhart, alors que notre économie se tourne vers l'électricité et que le Canada vise à doubler la capacité de son réseau d'ici 2050 — comme cela a été annoncé récemment dans la stratégie pour l'électricité —, quel rôle l'efficacité énergétique peut-elle jouer pour contribuer à accroître la capacité de production d'électricité, tout en réduisant la demande?

Kevin Lockhart: En ce qui concerne l'augmentation de la capacité de production d'électricité, deux éléments entrent en ligne de compte.

Premièrement, nous pouvons contribuer à compenser ces besoins en matière de capacité de production d'électricité grâce à divers programmes d'efficacité énergétique, comme des rénovations de bâtiments, des mesures d'efficacité énergétique ou d'autres initiatives, ou grâce à des ressources distribuées. Nous pouvons ensuite nous appuyer sur ces solutions pour répondre à ces besoins et nous concentrer véritablement sur les collectivités locales grâce à ces mesures.

D'un autre côté, nous pouvons intégrer ces ressources distribuées à nos sources de production. Je précise une fois de plus qu'il ne s'agit pas uniquement d'énergies renouvelables, par exemple. Il s'agit aussi de la production locale associée au stockage par batte-

rie. Ce stockage par batterie contribue à réduire la nécessité d'ajouter des ressources, en particulier des centrales pour répondre aux périodes de pointe, dont les taux d'émissions sont habituellement élevés. Ce faisant, nous contrebalançons la nécessité de construire de nouvelles infrastructures, nous réduisons le coût des nouvelles infrastructures nécessaires, et nous réalisons des économies en matière d'émissions.

Eric St-Pierre: Le Pembina Institute est établi en Alberta. Il y a aussi une organisation intéressante appelée Alberta Ecotrust, qui gère un fonds consacré à l'innovation climatique. Elle réalise de nombreux travaux de rénovation énergétique dans des immeubles à logements multiples ou des édifices commerciaux.

Je me demande si vous pourriez aborder la question du financement. Quel est le rôle des capitaux dans la mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique? Vous pourriez peut-être nous dire brièvement ce que vous pensez de l'outil de financement PACE, ou « Property Assessed Clean Energy », si cela s'avère pertinent.

Kevin Lockhart: Les rénovations en profondeur, en particulier — pour lesquelles les promoteurs adoptent une approche qui privilégie l'enveloppe du bâtiment, c'est-à-dire son extérieur, afin de réduire la demande énergétique, puis la taille et le coût des équipements techniques, y compris les coûts d'exploitation —, peuvent contribuer à réduire ce...

Je m'excuse, mais permettez-moi de revenir un instant en arrière. Comme je l'ai mentionné, plus ces rénovations sont approfondies, plus les coûts initiaux sont élevés. Ils sont supérieurs à ceux des rénovations standard non axées sur l'efficacité énergétique. Cependant, dans le cadre de notre travail et d'après ce que nous observons sur le marché, les compagnies d'assurances réagissent en commençant à envisager d'offrir des primes d'assurance ou des produits d'assurance qui tiennent compte de la réduction des risques liés aux événements climatiques extrêmes. Nous voyons également des établissements financiers se joindre à la réflexion afin de déterminer comment quantifier les avantages non énergétiques — par exemple, un plus grand confort dans le bâtiment, qui est susceptible d'entraîner un meilleur taux de rétention des locataires et une réduction du taux de roulement, autant d'éléments qui contribuent à accroître soit les recettes d'exploitation, soit le chiffre d'affaires de l'immeuble, et qui aident ainsi à compenser ces coûts initiaux. Les secteurs de la finance et de l'assurance évoluent rapidement à cet égard et cherchent véritablement à déterminer comment ils peuvent contribuer à réduire les coûts liés aux rénovations et aux nouvelles constructions.

• (1140)

Eric St-Pierre: Formidable. Merci.

Je vais peut-être poser une dernière question.

Au cours de votre témoignage de tout à l'heure, vous avez évoqué le Programme des installations industrielles et manufacturières vertes. Pouvez-vous nous donner votre avis sur l'efficacité de ce programme? Devrait-il être renouvelé ou poursuivi? Je suis curieux de savoir pourquoi vous l'avez mentionné.

Kevin Lockhart: J'ai mentionné ce programme, car il s'est révélé efficace pour faire avancer certains de ces grands projets, qui sont souvent ceux où les économies les plus importantes peuvent être réalisées. Plus la demande énergétique est élevée, plus il y a de possibilités de réduire le gaspillage d'énergie dans des secteurs ou des domaines qui n'ont pas toujours la possibilité de participer à ce genre de programmes. Ce programme permet donc de faire le lien entre l'action concrète et le besoin.

Eric St-Pierre: Efficacité énergétique Canada a également publié des rapports qui indiquent que plus d'un demi-million d'emplois sont liés à l'efficacité énergétique. En 15 secondes, pourriez-vous formuler quelques observations au sujet de l'importance des emplois canadiens dans le secteur de la rénovation énergétique?

Kevin Lockhart: Ces emplois sont locaux. Ils ont tendance à être bien rémunérés, mais il est difficile de déplacer leur lieu de travail.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Lockhart, dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé du potentiel de création d'emplois dans le domaine de l'électrification.

Au début de cette étude, notre comité a reçu M. Normand Mousseau, de l'Institut de l'énergie Trottier. Il nous a parlé de la chaîne de valeur qui devait être associée à l'électrification, et, surtout, du fait que le Canada n'a pas suffisamment insisté pour s'inscrire dans le développement de cette chaîne de valeur.

Une thermopompe qu'on achète aujourd'hui, même si elle a le symbole d'une entreprise canadienne, a probablement été faite en Chine. C'est la même chose pour les stratégies de stockage.

Avez-vous des données ou de l'information sur les secteurs d'activité qu'il serait important ou intéressant de mettre en priorité et de développer, tant sur le plan de l'efficacité des bâtiments que de façon plus large?

[Traduction]

Kevin Lockhart: Je soulignerais la gestion de la demande, pour ce qui est de la création d'emplois et de la chaîne de valeur potentielle dans le secteur manufacturier.

La gestion de la demande repose principalement sur des programmes d'efficacité énergétique et de gestion de la charge — donc des contrôles intelligents —, mais aussi sur les ressources énergétiques distribuées. Certains éléments de ces ressources énergétiques distribuées proviennent d'autres pays — et d'autres régions de notre pays également — et sont distribués dans un système de ressources énergétiques. Dans le cas d'un produit qu'il est difficile de produire à coût concurrentiel, comme les panneaux solaires, on peut combiner des panneaux solaires fabriqués à l'étranger avec des batteries ou des composantes de batteries fabriquées ici. Essentiellement, il s'agit de technologies novatrices qui représentent un marché d'exportation potentiel, ainsi que de contrôles et de divers équipements nécessaires à la régulation du flux d'énergie entre eux. Donc, nous pouvons soit exporter nos services ou notre expertise, soit ajouter de la valeur à l'équipement unique qui existe.

Le président: Merci à vous deux.

[Français]

Mario Simard: Merci.

Le président: Monsieur Malette, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Gaëtan Malette: Monsieur le président, je vais céder mon temps de parole à Mme Gazan.

Le président: Madame Gazan, bienvenue au Comité. Je suis heureux de voir une concitoyenne de Winnipeg.

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Merci. C'est un plaisir de venir au Comité à titre d'invitée. Je dois admettre que j'adore ce comité et y siéger me manque. Donc, je suis absolument ravie aujourd'hui.

Ma question est la suivante. Le gouvernement fédéral a inclus des dispositions qui permettraient au gaz naturel de jouer un rôle important dans la stratégie d'électrification, ce qui va nous éloigner de notre objectif de carboneutralité. En fait, nous savons que le lobby du secteur gazier a rencontré le gouvernement fédéral plus de 1 000 fois en 2025. Le Canada peut-il atteindre ses objectifs de carboneutralité d'ici 2050 en incluant le gaz naturel dans la stratégie sur l'électricité propre?

● (1145)

Kevin Lockhart: Encore une fois, il m'est difficile de me prononcer de manière définitive sans avoir les renseignements nécessaires. Je tiens à souligner, comme je l'ai mentionné plus tôt, que dans le cadre de cette transition — la façon dont nous utilisons les combustibles aujourd'hui par rapport à demain, avec un accent sur la réaffectation des combustibles à fortes émissions vers des applications à plus forte valeur ajoutée, par exemple les processus industriels à haute température, etc. —, il s'agit de déterminer comment façonner le panier énergétique pour rendre le système résilient et abordable pour les entreprises et le secteur résidentiel, tout en assurant la vitalité et le bon fonctionnement de notre économie.

Leah Gazan: Cette semaine, le Tribunal permanent des peuples a conclu que les politiques continues du Canada constituent un génocide à l'encontre des peuples autochtones. Le juge a explicitement déclaré qu'un des principaux moteurs de ces actes combinés est la convoitise, la valorisation et la saisie des terres, des territoires et des ressources autochtones. Il est important de souligner que dans sa déclaration préliminaire, le tribunal souligne que l'exploitation des ressources et les projets d'extraction menés par les entreprises sont souvent entrepris sans le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones, donnant lieu à des dommages importants pour l'environnement et des violations de la souveraineté des Autochtones.

Le gouvernement libéral s'apprête à dévoiler cette semaine sa stratégie en matière d'intelligence artificielle sans, en passant, le consentement préalable, libre et éclairé des nations autochtones touchées. Bon nombre d'électeurs et d'organismes nationaux m'ont exprimé leurs préoccupations quant à l'incidence des centres de données sur notre approvisionnement en énergie.

Ma question est la suivante: comment le gouvernement fédéral peut-il protéger les collectivités autochtones situées à proximité de ces centres de données afin de garantir que les Autochtones aient accès à l'énergie, plutôt que de privilégier les grandes entreprises technologiques en quête de profits?

Kevin Lockhart: Je pense que les collectivités isolées sont un bon exemple de ces occasions. La réduction de la dépendance au diésel grâce à un recours accru aux énergies renouvelables est un bon modèle à suivre. Il s'agit essentiellement de travailler dans le cadre de partenariats et de projets dirigés par des Autochtones. Nous considérons alors qu'il s'agit d'une activité communautaire dirigée par la communauté, avec la contribution attendue. Quant au lien avec l'intelligence artificielle ou d'autres technologies, il m'est difficile de répondre à la question.

Leah Gazan: Merci beaucoup.

Nous avons entendu le gouvernement libéral parler beaucoup de contributions et de partenariats, mais nous ne l'avons pas entendu parler de consentement préalable, libre et éclairé par rapport aux projets d'extraction des ressources et au droit à l'autodétermination et aux droits en vertu de l'article 35. En quoi le travail du gouvernement libéral, même par rapport à un réseau électrique, est-il compromis par le manquement à ses obligations constitutionnelles?

Kevin Lockhart: Vous avez indiqué qu'une bonne partie des difficultés est liée à l'extraction des ressources. Dans notre travail, qui — il faut le dire — comporte des garde-fous pour les divers domaines que nous explorons, nous considérons qu'il existe une occasion de concentrer les projets dirigés par des Autochtones sur les projets qui contribuent à la collectivité et qui ne dépendent pas nécessairement de l'extraction des ressources.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Danko, à vous l'honneur de poser les dernières questions.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je reviens au thème de l'intelligence artificielle et des centres de données pour l'intelligence artificielle.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que le Canada se dirige vers une économie électrifiée, que nous devons doubler le réseau électrique national tant pour la production que pour la distribution, et que l'électrification de l'économie canadienne créera des débouchés importants dans l'industrie, les transports et le secteur du bâtiment.

On parle de souveraineté énergétique, et cela comprend notre souveraineté industrielle ou économique. Considérant que le Canada vient d'annoncer la Stratégie du Canada sur la puissance de calcul souveraine pour l'intelligence artificielle et que les systèmes d'intelligence artificielle font partie intégrante de l'économie canadienne et continueront d'en faire partie — ce qui suppose d'importants besoins en électricité pour les centres de données destinés à cette capacité de calcul d'intelligence artificielle au Canada —, quelles pratiques exemplaires pourraient être nécessaires pour répondre aux besoins en électricité des centres de données? Comment pouvons-nous veiller à ce que le Canada effectue la transition vers l'énergie la plus propre et la plus efficace au monde pour la souveraineté de notre économie?

● (1150)

Kevin Lockhart: Je pense que cela dépasse mon domaine d'expertise. Je peux dire qu'en tant qu'organisation — et je suis certain que d'autres organisations dans notre domaine font des choses semblables —, nous examinons le déploiement des centres de données consacrés à l'intelligence artificielle, ainsi que les coûts et les avantages de ces systèmes. Cependant, nous examinons également com-

ment l'efficacité énergétique peut aider à gérer la charge supplémentaire, et nous cherchons des façons de réutiliser la chaleur résiduelle dans le système comme composante supplémentaire de notre panier énergétique.

John-Paul Danko: Plusieurs témoins nous ont dit que la transition vers cette économie électrique s'accélère, et nous devons être à l'avant-garde à cet égard. Parmi les trois segments — le transport, le bâtiment et l'industrie —, nous avons parlé du secteur du bâtiment. Nous pourrions nous attarder davantage au transport.

Le Canada adopte les véhicules électriques, fait de nouveaux investissements en transports en commun et facilite l'électrification des parcs de véhicules. Quelles possibilités voyez-vous dans le secteur des transports, en particulier, pour accélérer la transition vers l'économie électrique?

Kevin Lockhart: Comme vous l'avez mentionné, le Canada mise sur les véhicules électriques et l'électrification des transports pour saisir cette occasion. L'étape suivante serait d'établir le lien. Nous avons besoin d'un vaste réseau de distribution pour appuyer la croissance du secteur et saisir les occasions connexes liées à la chaîne d'approvisionnement.

Ensuite, il faut examiner de plus près le raccordement au réseau d'électricité. S'agit-il d'installations dans les bâtiments? Offrons-nous des solutions rentables aux Canadiens? Je tiens à souligner que les codes du bâtiment des provinces n'exigent pas certaines infrastructures comme les bornes de recharge pour véhicules électriques, alors que cela contribuerait à la mise en place d'une infrastructure de recharge des VE pour l'avenir. Les coûts sont relativement faibles au moment de la construction, mais ils augmentent rapidement quand les infrastructures sont ajoutées plus tard.

John-Paul Danko: Merci. C'est une question intéressante.

Lorsque je travaillais à la Ville de Hamilton, nous avons tenté d'introduire des exigences en matière de construction adaptées aux véhicules électriques. Il y a eu une résistance plutôt forte, principalement de la part des services publics, ce qui est assez surprenant, car ils n'étaient pas certains de pouvoir satisfaire à la demande en électricité.

À ce sujet, nous avons la Stratégie nationale d'électrification, qui vient d'être annoncée. Selon vous, quel élément de la stratégie pourrait-on accélérer afin que le Canada soit un chef de file et puisse fournir la quantité d'énergie qui sera requise à l'avenir?

Kevin Lockhart: Selon moi, les principaux débouchés dans ces trois secteurs sont liés à la gestion de la demande et aux ressources énergétiques distribuées, en combinaison avec des bâtiments éco-énergétiques. Ces dernières années, nous avons remarqué que les services publics sont moins réticents et adoptent la gestion axée sur la demande, principalement en raison des exigences des commissions provinciales des services publics, qui considèrent que la gestion axée sur la demande fait partie des solutions pour un réseau électrique élargi et rentable.

Le président: Merci à vous deux.

Chers collègues, c'est ainsi que se termine cette partie avec notre premier groupe de témoins.

Puis-je remercier M. Lockhart en votre nom?

Monsieur Lockhart, vous avez eu toute notre attention pendant l'heure complète. Habituellement, nous accueillons plus d'un témoin, alors je vous remercie de votre témoignage. Comme nous le disons toujours, nous sommes disposés à recevoir plus de renseignements, un mémoire, si vous voulez transmettre cela au Comité.

Sur ce, chers collègues, je vais suspendre la séance. Nous allons accueillir sous peu les autres témoins en ligne. Nous allons faire une pause de cinq à sept minutes.

• (1155) _____ (Pause) _____

• (1200)

Le président: Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

De toute évidence, le voyage en Scandinavie était un bon voyage. Nos trois membres se sont donné des surnoms, ce qui est agréable à entendre.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Comité. Messieurs Strauss, Au et Baber, c'est un plaisir de vous voir. Certains d'entre vous auront l'occasion de prendre la parole sous peu.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à nos deux témoins pour la prochaine heure.

De l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable, nous accueillons M. Luis Calzado, directeur général. D'IDEA Contrôle, nous accueillons M. Martin Tremblay, qui est directeur du développement des affaires.

Tous les témoins qui comparaissent à distance ont effectué les tests requis.

J'ai quelques observations à l'intention de nos témoins. Les membres du Comité peuvent poser leurs questions en anglais ou en français. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour préparer votre oreillette et sélectionner le canal d'écoute dont vous aurez besoin à l'avance afin que nous puissions profiter au maximum du temps réservé aux questions et réponses. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Vous aurez chacun cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux séries de questions.

Monsieur Calzado, nous allons commencer par vous, puis ce sera au tour de M. Tremblay.

Monsieur Calzado, vous avez la parole.

• (1205)

[Français]

Luis Calzado (directeur général, Association québécoise de la production d'énergie renouvelable): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre de commune, je vous remercie de me recevoir aujourd'hui.

Je m'appelle Luis Calzado. Je suis président-directeur général de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable, ou AQPER.

L'AQPER représente des acteurs des filières éoliennes, solaires et d'autres partenaires industriels de l'écosystème énergétique.

Notre rôle est de mobiliser l'expertise du secteur et de contribuer de façon concrète à la transition énergétique, à la décarbonation et à l'économie de la sécurité énergétique du Québec et du Canada.

Au Québec, malgré une électricité presque entièrement renouvelable, les énergies fossiles représentent encore 50 % de la consommation, ce qui accentue les besoins en électrification. Hydro-Québec prévoit d'ailleurs une croissance de 35 % de la demande d'ici 2035, et une hausse de 50 % d'ici 2050. À cela s'ajoute notre dépendance au marché externe. En raison des importations d'hydrocarbures, le Québec affiche une balance commerciale largement déficitaire dans le secteur de l'énergie, à hauteur de 3,5 milliards de dollars, malgré les exportations d'électricité vers les États-Unis. Investir dans les énergies renouvelables, c'est donc investir dans un Canada économiquement fort.

Le Canada dispose d'un potentiel énergétique renouvelable encore largement sous-exploité. Le secteur de l'éolien illustre ce retard. Malgré ses excellents gisements, le pays produit moins que d'autres pays membres du G7. À titre de comparaison, les régions à fort potentiel des États-Unis, notamment le Midwest et le Texas, produisent environ dix fois plus d'électricité que le Canada.

Le secteur de l'énergie renouvelable a des avantages. Les énergies renouvelables offrent des avantages déterminants dans un contexte de transition rapide. D'abord, leur déploiement est relativement court. Les projets peuvent être livrés en cinq ou six ans. Ensuite, leurs coûts sont compétitifs. Depuis 2010, le coût de l'énergie éolienne a diminué de 40 %, et celui de l'énergie solaire, de 90 %. Une autre baisse de 30 à 50 % est attendue d'ici 2035.

Par ailleurs, les retombées économiques et industrielles des énergies renouvelables sont considérables. On estime que l'activité économique générée par l'utilisation industrielle de 1 térawatt d'énergie électrique rendue possible par la production éolienne, solaire et hydraulique pourrait contribuer annuellement à plus de 250 millions de dollars du produit intérieur brut, ou PIB, réel au Québec. Cela correspond à la production annuelle d'environ 75 éoliennes. Les 11 000 mégawatts d'éolien prévus au Québec d'ici 2035 représentent 35 milliards de dollars en investissements, 18 milliards de dollars en valeur ajoutée, plus de 112 000 emplois à temps plein, 2,6 milliards de dollars en revenus fiscaux pour le Québec, et presque 1 milliard de dollars pour le gouvernement du Canada.

Dans un contexte où la demande mondiale continue d'augmenter, notamment dans l'éolien et le solaire, le Canada et le Québec ont l'occasion de bâtir une grappe industrielle forte. Pour réussir la transition énergétique et l'électrification partout au pays, il sera essentiel que les autorités publiques jouent un rôle de premier plan dans l'affrontement de certains défis structurants.

Le premier défi, c'est celui de la capacité du réseau de transport et de distribution. La vitesse à laquelle nous pourrions développer des énergies renouvelables dépend directement de la capacité des réseaux à les intégrer. Des investissements majeurs sont urgents au Québec comme ailleurs au Canada. La décision d'Hydro-Québec d'investir 10 milliards de dollars pour renforcer son réseau de transport par l'ajout de postes électriques et de lignes à haute tension sur trois grands axes est certainement un pas dans la bonne direction. Les producteurs ont besoin de prévisibilité quant à l'évolution du réseau, afin de pouvoir planifier et optimiser le développement de nouveaux projets.

Le deuxième défi est de nature réglementaire. Le délai et la complexité des processus d'approbation représentent un défi majeur pour l'atteinte des objectifs d'électrification et de décarbonation. Nous appelons tous les paliers de gouvernement à accélérer le processus d'autorisation et à optimiser la réglementation applicable au projet d'énergie renouvelable.

Le troisième défi concerne la main-d'œuvre qualifiée, qui devra être suffisante. Sans cette capacité et sans coordination, nous connaissons des retards et des hausses de coûts, et nous raterons des occasions économiques.

En conclusion, les orientations mises en avant dans la Stratégie nationale de l'électrification vont dans la bonne direction et permettront de relever plusieurs des défis que nous venons de soulever. Nous croyons notamment qu'il est essentiel de maintenir un appui soutenu aux investissements dans la production, le transport et la distribution d'électricité, afin d'accroître l'offre énergétique du pays. Nous saluons également la volonté d'accélérer et de simplifier le processus d'autorisation, un levier incontournable pour réaliser les projets dans les délais requis.

• (1210)

La prévisibilité des politiques publiques et la stabilité du cadre réglementaire seront tout aussi importantes pour attirer les investissements privés nécessaires au développement des infrastructures énergétiques. Enfin, les efforts visant à former et à mobiliser la main-d'œuvre qualifiée devront demeurer une priorité afin de soutenir le développement requis.

J'aimerais conclure ma présentation en affirmant que, investir dans l'électricité, c'est investir dans l'économie canadienne. C'est un choix économiquement rationnel, et non seulement une obligation environnementale.

Je vous remercie de votre attention. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Calzado.

Monsieur Tremblay, vous avez la parole pour cinq minutes.

Martin Tremblay (directeur, Développement des affaires, IDEA Contrôle Inc.): Merci, monsieur le président.

Membres du Comité, je vous remercie de me donner cette occasion de comparaître aujourd'hui devant vous et de vous expliquer notre vision de la gestion optimale de l'énergie électrique.

IDEA Contrôle est un manufacturier canadien. Nous travaillons au service de la gestion de la puissance électrique du côté industriel depuis 2009. Nous sommes des équipementiers, et nous soutenons le marché industriel quant à ses besoins relatifs à la gestion des pointes électriques, mais aussi quant à ses projets de décarbonation. Nous gérons aussi sa stratégie pour soutenir le réseau de distribution lors de périodes hivernales, que l'on appelle au Québec la gestion de la demande de puissance, ou GDP. Nous sommes donc des fabricants de stockage d'énergie électrique et de contrôle avec des stratégies et des algorithmes d'intelligence artificielle pour maximiser la gestion énergétique.

Mes remarques d'aujourd'hui porteront sur trois points.

Le premier point, c'est la tendance en matière de capacité disponible des réseaux depuis notre création en 2009. C'est évident, la demande de puissance électrique sur les réseaux de chaque province est en continuelle croissance. La volonté de décarboner et

d'électrifier les transports a un effet important sur la capacité des réseaux, et elle ajoute beaucoup de pression lors des fortes demandes de puissance. On parle même de pénurie de puissance électrique disponible pour des nouveaux projets industriels. Les innovations techniques depuis 2009 pour aider le réseau se sont souvent réduites à acheter de la puissance de nos voisins en période de pointe. Les innovations techniques ont été quand même très peu présentes en ce qui a trait à la gestion de la pointe du réseau.

Le deuxième point dont je veux discuter avec vous, c'est l'importance d'aider l'industrie quant à sa gestion de la demande de puissance journalière et à sa participation aux événements réseau. Nos réseaux ont des idées de solutions très axées sur la production d'énergie. Les producteurs d'électricité parlent de l'idée d'ajouter de la production d'énergie électrique pour solutionner le problème de manque de puissance. On parle d'ajout d'énergie éolienne, de panneaux solaires, et même de batteries.

Vous le savez, la stratégie de stockage d'énergie est une solution logique pour les réseaux. Par exemple, en Ontario, dernièrement, on a mis en place une installation pouvant fournir une puissance de 250 mégawatts pour répondre aux pointes journalières du réseau. Nous sommes persuadés que la solution ne doit pas nécessairement être planifiée du côté du réseau seulement. Nous devons régler le problème à la source, du côté du client, du côté industriel. C'est vraiment du côté du consommateur que le problème se crée, et nous devons l'aider à s'équiper pour contrôler la puissance électrique.

Dans une industrie où la demande de puissance enregistrée est une conséquence qui est facturable mensuellement, très peu de gestionnaires connaissent la mécanique de cette facturation. C'est donc encore moins facile pour eux de trouver des solutions pour diminuer cet effet. Il est difficile pour un gestionnaire industriel de contrôler sa demande de puissance de façon manuelle. Il faut absolument utiliser les technologies nécessaires pour aider ces industries. Cette logique de stockage d'énergie n'est pas seulement une logique pour le réseau, mais aussi pour le client industriel.

Je vous rappelle que nous ne sommes pas contre l'ajout de sources de production d'énergie pour solidifier les réseaux, au contraire, mais, dans cette équation, les entreprises sont laissées pour compte. Une autre solution doit s'ajouter aussi. Il s'agit d'aider les entreprises à s'équiper pour ce qui est de leur gestion de la puissance. Nous sommes convaincus du fait que, en solidifiant le côté du client industriel, nous solidifions aussi le réseau lors des pointes journalières.

Troisièmement, la solution de stockage d'énergie électrique avec l'intelligence artificielle dans nos industries est une alliance forte. Le stockage d'énergie et la gestion contrôlée par l'intelligence artificielle créent une synergie optimale entre le réseau et son client. Tous les mois, le stockage aide le client industriel à diminuer le montant de sa facture. Lors des pointes critiques du réseau, cette alliance doit être mise à contribution dans le réseau. Au lieu d'acheter de la puissance chez les voisins, il faut acheter cette puissance de délestage ou de stockage aux clients. Il y a une synergie entre l'aspect financier et la puissance.

• (1215)

Notre mission, chez IDEA Contrôle, est donc d'accélérer la rentabilité des projets de décarbonation pour les industriels et de sécuriser le réseau électrique en déployant nos capacités flexibles lors des périodes de forte demande du réseau.

Le président: Merci, monsieur Tremblay.

[Traduction]

Chers collègues, nous passons maintenant aux séries de questions.

Je remercie nos deux témoins de leurs exposés.

Monsieur Malette, nous allons commencer à nouveau par vous, pour six minutes.

Gaétan Malette: Merci.

[Français]

Ma première question s'adresse à M. Calzado.

Je veux d'abord m'assurer que l'interprétation fonctionne bien.

[Traduction]

Luis Calzado: Pas de souci. Je comprends l'anglais.

[Français]

Gaétan Malette: Monsieur Calzado, vous avez dit que les énergies renouvelables sont sous-exploitées.

Sur quoi devrait-on se concentrer et comment le gouvernement pourrait-il apporter son aide?

Luis Calzado: Je vais d'abord vous parler un peu du développement de la filière éolienne. Ça nous a pris une vingtaine d'années pour obtenir les 4 000 mégawatts qui sont opérationnels au Québec, et on va déployer 4 000 mégawatts de plus entre 2025 et 2029. Comme vous le voyez, on est en train de doubler le nombre de mégawatts. Alors, oui, il y a un début pour cela.

Du côté solaire, l'objectif est d'atteindre 3 000 mégawatts d'énergie solaire d'ici 2035. On vient de lancer un appel d'offres pour 300 mégawatts d'énergie solaire. C'est un début, comme vous le voyez. Il faudrait cependant être plus dynamique pour déployer le solaire au Québec et ainsi s'assurer que ces technologies peuvent contribuer à la transition énergétique et à notre économie. Cela voudra aussi dire que des emplois pourront être créés et que d'autres secteurs pourront utiliser de l'énergie produite par ces technologies.

Gaétan Malette: Je vous remercie.

Si j'ai bien compris, les coûts liés à l'énergie solaire ont diminué de 90 % au cours des dernières années.

Est-ce bien ce que vous avez dit?

Luis Calzado: Oui, c'est ce que j'ai dit.

• (1220)

Gaétan Malette: Par où commence-t-on?

Les coûts ont diminué de 90 %, mais comment cela se compare-t-il par rapport aux coûts liés à l'hydroélectricité?

Luis Calzado: Il faut prendre en compte que déployer un projet hydroélectrique prend en moyenne 20 ans. De plus, les prix des projets hydroélectriques affichés actuellement correspondent à des projets qui ont été faits il y a 20 ans.

Actuellement, la technologie liée au solaire est celle qui est la plus déployée dans le monde. Je parle de projets considérables de plus de 50 mégawatts. Si on regarde l'appel d'offres actuel, il s'agit de projets de moins de 20 mégawatts. On ne peut donc pas encore faire des économies d'échelle.

La technologie liée au solaire n'a pas encore été exploitée à son potentiel maximal. L'idée, au Québec, c'est que l'on puisse utiliser cette technologie et la déployer à plus grande échelle.

Gaétan Malette: Merci.

On parle beaucoup d'augmenter la production. Dans le cadre de cette stratégie, comment voyez-vous le transport de cette production?

Luis Calzado: C'est essentiel pour pouvoir déployer des énergies renouvelables. Comme vous le savez, les endroits où notre association et les membres que nous représentons peuvent déployer des projets sont des endroits où il y a un potentiel d'interconnexion de ces projets.

Pendant des années, il y a eu une difficulté d'interconnexion de ces projets. C'est pour ça que, dans mon allocution, j'ai dit que la décision d'Hydro-Québec visant à renforcer son réseau de transport et à construire des réseaux de transport supplémentaires de 5 000 kilomètres pourra aider au déploiement des énergies renouvelables au Québec.

Quand je parle d'énergies renouvelables, cela veut dire, bien sûr, l'éolien et le solaire.

Gaétan Malette: Merci.

Monsieur Tremblay, vous êtes un spécialiste des solutions intelligentes de gestion d'énergie, surtout pour ce qui est d'optimiser la consommation d'électricité. Ce qui est aussi important, c'est l'optimisation de la production d'électricité. C'est certain qu'il faut augmenter la production.

En ce qui concerne les industries que vous aidez, pouvez-vous nous dire, sans entrer dans le secret des dieux, combien certaines usines peuvent économiser à l'aide de vos produits et des solutions que vous leur apportez?

Martin Tremblay: Comme je l'ai dit, la gestion du kilowatt, c'est quelque chose de peu connu. On contrôle souvent le kilowatt-heure, mais peu le kilowatt, la puissance instantanée qui est calculée chez nos producteurs dans une période de 15 minutes. La facturation est associée aux pires 15 minutes du mois. Ce montant de kilowatt facturé représente en moyenne 50 % de la facturation d'un secteur industriel.

Avec les capacités de stockage installé et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le contrôle de l'équipement, je vous dirais qu'on peut aller chercher jusqu'à 30 % de cette partie facturée du kilowatt. Ça, c'est lorsqu'on intègre bien le contrôle sur le plan du procédé ainsi que le stockage à la gestion du kilowatt.

[Traduction]

Le président: Nous passons à Mme McKelvie, pour six minutes.

[Français]

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Calzado, l'objectif de doubler la capacité du réseau énergétique canadien d'ici 2050 est-il ambitieux?

Luis Calzado: Il est ambitieux, mais, en même temps, il est nécessaire. Cela nous permettra de développer plus de projets en énergie renouvelable. Comme je l'ai dit dans mon allocution, on n'utilise pas encore tout le potentiel des énergies renouvelables au Québec, que ce soit pour l'énergie éolienne ou pour l'énergie solaire. On a besoin du réseau de transport et du réseau de distribution du Québec et du Canada pour s'assurer de déployer ces énergies renouvelables.

Jennifer McKelvie: Selon vous, quelle source d'énergie renouvelable présente le plus grand potentiel pour assurer la souveraineté énergétique au Québec?

[Traduction]

Luis Calzado: Au Québec, nous avons commencé à développer l'énergie éolienne. Il s'agit d'une source d'énergie renouvelable qui, comme je l'ai indiqué, produit déjà 4 000 mégawatts, et nous comptons doubler cette production d'ici 2029. Nous nous lançons dans l'énergie solaire. Encore une fois, nous souhaiterions que cela se fasse à un rythme plus rapide, car cette technologie peut être déployée plus rapidement que l'énergie éolienne. Pour l'énergie éolienne, le temps moyen de déploiement est de six ans, comparative-ment à trois ans pour l'énergie solaire et vingt ans pour l'hydroélectricité. Quand on examine la transition énergétique, l'énergie solaire pourrait nous aider à déployer des énergies renouvelables au Québec et à attirer de nouveaux secteurs ici.

Comme M. Tremblay l'a indiqué, la demande en énergie est très forte ici, au Québec. L'idée, c'est que les membres que je représente apportent cette énergie renouvelable au Québec.

• (1225)

Jennifer McKelvie: Quels investissements faut-il faire dans la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre pour vraiment nous assurer d'être prêts pour la transition vers l'énergie propre? Y a-t-il de réelles pénuries de main-d'œuvre auxquelles nous devrions nous attaquer activement?

Luis Calzado: Bien sûr. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration, le déploiement des énergies renouvelables créera des emplois. Dans une étude que nous avons réalisée — que nous pouvons transmettre au Comité —, nous présentons le nombre d'emplois potentiels, non seulement les emplois liés au déploiement des énergies renouvelables, mais aussi les nouveaux emplois qui seront créés ici, dans la province, dans les nouveaux secteurs attirés ici en raison de cette capacité énergétique.

[Français]

Jennifer McKelvie: Merci.

Monsieur Tremblay quels sont les obstacles au stockage d'énergie et comment pouvons-nous les surmonter?

Martin Tremblay: Bien sûr, c'est une nouvelle technologie. Parmi les obstacles au stockage d'énergie, il y a la réglementation pour la coordination avec les réseaux. Bien entendu, cette technologie est considérée comme étant autoproductrice, tant pour l'énergie éolienne que pour l'énergie solaire. Même si nous puisons notre énergie du réseau, c'est considéré comme étant de l'autoproduction. Bien entendu, la réglementation des réseaux est très stricte, et elle est peut-être encore mal connue. Elle est aussi mal préparée à l'arrivée du stockage d'énergie installé à l'arrière du compteur pour l'industrie.

Il reste qu'installer un stockage d'énergie du côté industriel est un processus très compliqué. Cette réglementation pourrait être assou-

plie pour s'assurer de rendre l'implantation du stockage d'énergie du côté industriel de façon plus facile et plus rapide.

[Traduction]

Le président: Merci, madame McKelvie.

[Français]

Monsieur Simard, je vous cède la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Tremblay, vous savez que je suis un de vos admirateurs depuis que j'ai visité vos installations. Chaque député ici présent a déjà rencontré quelqu'un qui veut présenter un projet industriel et qui se fait inévitablement dire, en particulier au Québec, que, s'il n'a pas de bloc d'énergie, il lui sera difficile de recevoir du soutien des gouvernements parce que son projet s'en trouvera fragilisé. Vous offrez donc une solution à ce genre de problème. De plus, vous faites partie d'une grappe industrielle, d'une chaîne de valeur, qui se dessine et qu'on veut voir s'établir dans le secteur hydroélectrique.

Je vais arrêter de vous lancer des fleurs et je vais vous poser des questions. Il serait important que nous comprenions le principe, ou le défi que pose la gestion de la puissance électrique. Vous ne pourrez pas me répondre en cinq minutes, mais il serait important de fournir des documents à nos analystes pour que nous puissions intégrer dans notre rapport une section qui porte sur ce défi, que nous oublions trop souvent, afin de pouvoir expliquer ce qu'est le défi lié à la gestion de la puissance électrique.

Je donne un exemple que vous m'avez déjà fourni, soit celui d'un projet industriel présenté au Québec qui nécessitait plus de 5 mégawatts, pour lequel vous êtes parvenu à réduire la consommation en deçà du niveau établi. Par conséquent, on n'a pas eu besoin de demander l'acquisition d'un bloc d'énergie à Hydro-Québec, et le projet a pu aller de l'avant grâce au système de stockage que vous avez offert au promoteur du projet.

J'aimerais que vous nous parliez de certaines applications précises, qui peuvent fonctionner dans le secteur industriel, mais qui peuvent aussi fonctionner, je crois, dans le secteur militaire. Vous avez d'ailleurs participé au salon CANSEC 2026 la semaine dernière.

Quant au secteur minier, dans le Nord, vous offrez peut-être des applications qui pourraient répondre aux besoins des communautés nordiques en région éloignée. Pouvez-vous nous parler des systèmes que vous vendez qui pourraient répondre à de tels besoins?

• (1230)

Martin Tremblay: Je vous remercie pour les fleurs, monsieur Simard. J'espérais ne pas recevoir le pot. Merci.

Mario Simard: [Inaudible]

Martin Tremblay: Vous avez bien raison, IDEA Contrôle a travaillé à un nouveau projet d'usine qui exigeait initialement une capacité en puissance de plus de 5 mégawatts. Le promoteur de ce projet devait donc répondre automatiquement à un appel d'offres du gouvernement pour que cette capacité d'énergie lui soit accordée.

Souvent, le distributeur nous limite au poste électrique. Il est donc important de contrôler la puissance de ce poste.

Aujourd'hui, on est en train de construire l'usine, qui possède un stockage d'énergie limitant la demande de puissance à moins de 5 mégawatts. La puissance demandée initialement était pourtant supérieure à cette quantité d'énergie. Nous avons donc raccourci les délais de construction de cette usine en lui donnant le potentiel de puissance dont elle avait besoin dans un délai de six mois. Autrement, elle aurait été obligée d'attendre deux ans avant de recevoir l'autorisation d'acquiescer le bloc d'énergie d'Hydro-Québec.

À l'extérieur du réseau, le stockage d'énergie stabilise effectivement les réseaux autonomes grâce à une meilleure gestion de la génératrice. On peut diminuer de 20 à 25 % la consommation de mazout d'une génératrice se trouvant dans un réseau isolé dans le Nord, simplement en appliquant une stratégie d'optimisation de la capacité de production de la génératrice. Donc, si la consommation de diésel diminue de 20 à 25 %, ça réduit la fréquence du transport de 25 fois, entre autres avantages. La logistique nécessaire au transport de cette énergie dans le Nord s'en trouve également allégée.

La batterie est un très bon complément à toutes les technologies, même à celles dont M. Calzado nous a parlé dans les secteurs des énergies éolienne et solaire. Pour l'énergie solaire, il ne faut pas oublier qu'à cause des nuages, le temps n'est pas toujours ensoleillé. De toutes les énergies renouvelables qui assurent une stabilité, c'est la batterie qui l'emporte, tant pour le réseau électrique que dans le secteur industriel.

Mario Simard: En ce qui concerne le soutien gouvernemental, les produits que vous offrez sont admissibles au crédit d'impôt de 30 % du gouvernement fédéral.

Y aurait-il d'autres mesures qui seraient intéressantes et que pourrait mettre en place le gouvernement fédéral si on voulait faciliter le déploiement du type de solutions que vous offrez?

Martin Tremblay: Lorsque nous recevons une réponse à une demande de subvention, souvent, l'une des cordes sensibles, c'est de savoir si le client est au courant quant à l'énergie. Des programmes de subvention fédérale nous permettent de recevoir un crédit d'impôt de 30 % dans un projet de stockage d'énergie électrique, mais nous croyons que ce pourcentage est insuffisant.

Nous sommes d'accord sur le fait que le client reçoit beaucoup de la stratégie de stockage d'énergie et que le client doit en payer une partie. Toutefois, si je compare ça avec le projet d'installation de 250 mégawatts au moyen d'un système de stockage par batterie, en Ontario, dont je vous ai parlé tout à l'heure, on parle d'un prix de 2 400 \$ du kilowatt investi pour une gestion de pointe journalière. On parle d'une période de quatre heures dans une journée. La subvention que nous recevons présentement est d'environ 500 \$ du kilowatt. Il reste donc 1 500 \$, que le client doit payer pour installer une batterie du côté du compteur client. Ce que je suggère, c'est d'augmenter à 1 000 \$ la subvention du kilowatt du côté industriel, soit 50 %.

Le président: Merci, monsieur Simard.

[Traduction]

Chers collègues, nous passons maintenant à la deuxième série de questions.

Nous commençons avec M. Baber, pour cinq minutes.

Roman Baber (York-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur Tremblay.

[Français]

Martin Tremblay: Merci.

[Traduction]

Roman Baber: J'ai une question très simple pour vous.

Pensez-vous que la taxe libérale sur le carbone pour les industries augmente ou diminue le prix de l'électricité?

[Français]

Martin Tremblay: C'est certain qu'au Québec, nous avons de l'hydroélectricité, ce qui fait que le coût de l'électricité ne change pas nécessairement. Toutefois, lorsque la stratégie est de préconiser l'utilisation de l'énergie fossile, bien entendu, je m'attends à ce que le prix de l'électricité augmente.

• (1235)

[Traduction]

Roman Baber: Monsieur Tremblay, vous travaillez dans le secteur de l'énergie. Je ne parle pas seulement des fabricants du Québec, mais des fabricants qui dépendent, par exemple, du gaz naturel pour produire de l'électricité.

Leur prix de production augmentera-t-il ou diminuera-t-il en raison de la taxe sur le carbone pour les industries?

[Français]

Martin Tremblay: J'espère avoir bien compris votre question, monsieur Baber.

Si le coût de l'électricité est bien équilibré avec la consommation d'énergie fossile, je ne crois pas que le coût de l'électricité augmenterait.

[Traduction]

Roman Baber: Je ne suis pas certain d'avoir compris votre réponse, mais ma question claire était...

[Français]

Martin Tremblay: Pourriez-vous répéter votre question?

[Traduction]

Roman Baber: La taxe sur le carbone pour les industries, appliquée de façon générale, fait-elle augmenter ou diminuer le prix de l'électricité?

[Français]

Martin Tremblay: Comme je l'ai dit, je ne crois pas que le coût de l'électricité lié aux systèmes de barrage hydroélectrique va augmenter.

Cependant, si on a une production provenant de l'énergie fossile, comme dans d'autres provinces, cette taxe va s'appliquer sur l'utilisation de l'énergie fossile pour la fabrication d'électricité. Je m'attends donc à ce que la taxe fasse augmenter le coût de l'énergie électrique.

[Traduction]

Roman Baber: C'est le cas, par exemple, des producteurs d'électricité à partir de gaz naturel. Est-ce exact?

[Français]

Martin Tremblay: Présentement, oui.

[Traduction]

Roman Baber: Au cours de la dernière décennie, les prix de l'électricité ont augmenté de 35 % sous les libéraux.

Pourriez-vous nous donner une idée des raisons qui, selon vous, expliquent cette situation?

[Français]

Martin Tremblay: Je dirais qu'au Québec, présentement, notre patrimoine de barrages hydroélectriques construits dans les années 1960 et 1970 nous a toujours permis d'avoir des coûts d'électricité très bas. Bien entendu, ces barrages doivent être rénovés et optimisés. Ce n'est pas une question de politique, je crois. C'est une question d'entretien de nos barrages.

Bien entendu, toute l'électricité est produite maintenant à un coût plus élevé qu'il ne l'était dans le cas de nos premiers barrages construits à la Baie-James. Il y a eu un ajustement pour garder le système efficace au Québec. Je ne crois pas que le côté politique a entraîné une augmentation du coût de l'électricité au Québec.

[Traduction]

Roman Baber: Je vous dirais, respectueusement, que la taxe sur le carbone pour les industries a une incidence à cet égard. Le gouvernement libéral est passé à l'histoire, en ce sens qu'il est le premier gouvernement à connaître une pénurie d'électricité au Canada. En 2024, pour la première fois, le Canada n'a pas pu produire suffisamment d'électricité pour ses propres... Au lieu de cela, nous avons dû importer de l'électricité des États-Unis simplement pour garder les lumières allumées.

Pourriez-vous parler d'une politique gouvernementale qui pourrait avoir contribué à la pénurie que nous connaissons?

[Français]

Martin Tremblay: Il faut comprendre que cette pointe de consommation électrique sur le réseau se passe dans un laps de temps de deux heures. Donc, cette pointe ne représente pas une utilisation régulière de l'électricité.

Je vais vous donner un exemple. Au Québec, on parle d'une moyenne d'utilisation de la puissance, en période estivale, de 22 mégawatts pour ce qui est de la consommation. On a un niveau de production de 43 mégawatts. En hiver, on parle d'une utilisation de la puissance d'environ 35 mégawatts. Je vous rappelle que nous avons un niveau de production de 43 mégawatts. Je crois qu'il faut vraiment gérer les demandes de puissance instantanées afin de libérer cette puissance pour l'utilisation.

• (1240)

Le président: Merci, monsieur Tremblay.

[Traduction]

Nous passons à M. Saini, pour cinq minutes.

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président. Merci aux témoins.

Concernant la question de mon collègue, M. Baber, au sujet de l'importation d'électricité des États-Unis, je pensais que nous exportions davantage par l'intermédiaire du Québec et de l'Ontario. Pourriez-vous me dire si, en chiffres nets, nous sommes des importateurs ou des exportateurs d'énergie des États-Unis?

[Français]

Martin Tremblay: La question s'adresse-t-elle à moi, monsieur Saini?

[Traduction]

Gurbux Saini: Oui, elle s'adresse à vous.

[Français]

Martin Tremblay: Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons un niveau de production de 40 000 mégawatts au Québec. En été, nous utilisons environ 22 000 mégawatts de cette puissance. Donc, oui, il y a place à l'exportation pendant les périodes estivales et entre deux saisons.

En période hivernale, nous approchons du plafond de production à quelques moments. Donc, pour sécuriser la demande de puissance au Québec, nous achetons de l'électricité. Pour répondre à votre question, nous achetons, mais nous vendons aussi de l'électricité à nos voisins.

[Traduction]

Gurbux Saini: Monsieur Calzado, actuellement, dans le cadre des grands projets, il y a une ligne de transmission, la ligne de transmission du Nord-Ouest, qui va relier la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Les interconnexions et les lignes de transmission interprovinciales de ce genre pourraient-elles renforcer le développement des énergies renouvelables au Canada?

Luis Calzado: Notre association, l'AQPER, oeuvre sur le territoire du Québec. Pour répondre à votre question, oui, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, les lignes de transmission supplémentaires nous aideront à déployer davantage d'énergies renouvelables. Cela créera de nouveaux points d'interconnexion où nous pourrions déployer des énergies renouvelables, possiblement l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

Gurbux Saini: Selon vous, le crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres est-il utile pour le développement des énergies renouvelables? En outre, êtes-vous favorable à l'élargissement aux lignes à haute tension interprovinciales?

Luis Calzado: Le mieux, c'est que nous ayons tout le nécessaire pour développer les énergies renouvelables. Si l'État peut nous aider à réaliser de nouveaux projets ou à raccorder ces projets au réseau, nous serions preneurs. Comme je l'ai indiqué, c'est au gouvernement de prendre ces décisions. Les producteurs, quant à eux, souhaitent disposer de plus de points de raccordement. Plus on en construit, et plus on pourra développer les énergies renouvelables.

Gurbux Saini: Pourriez-vous nous en dire plus sur les avantages économiques qu'offrent les énergies renouvelables au Canada et au Québec?

Luis Calzado: Comme l'a mentionné M. Tremblay, nous exploitons l'hydroélectricité au Québec depuis bien des années. Nous ne profitons pas au maximum de l'énergie éolienne, toutefois. Les premiers projets ont vu le jour il y a 20 ans. Pour l'instant, les éoliennes ne génèrent que 4 000 mégawatts, mais le Québec s'est fixé des objectifs ambitieux pour les années à venir.

Quant à l'énergie solaire, nous avons établi des cibles à atteindre, mais les projets avancent lentement. Je pense qu'on peut être plus ambitieux. Bien des sources d'énergie peuvent s'inscrire dans la transition énergétique, mais cette transition ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Elle peut également contribuer à notre économie.

Comme je l'ai indiqué, nous avons estimé le nombre d'emplois qui ont été créés par les éoliennes jusqu'à présent, ceux qui seront créés par la production de 4000 mégawatts de plus d'ici 2029, puis par les 11 000 mégawatts qui sont prévus d'ici 2035.

Les énergies renouvelables procurent donc des avantages économiques à la province. Elles peuvent également attirer de nouvelles entreprises au Québec et au Canada.

• (1245)

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Tremblay, il va falloir mettre au clair la question de la gestion de la puissance électrique. Avec le soutien des analystes, nous vous enverrons peut-être quelques questions, parce que j'aimerais que ça se retrouve dans le rapport. C'est un angle mort dont on ne traite généralement pas quand on parle d'électrification.

Je m'adresse à la fois à vous, monsieur Calzado, et à vous, monsieur Tremblay. En réponse à une de mes questions, vous avez parlé de la possibilité d'étendre le crédit d'impôt à 50 %. Il existe un autre outil qui serait peut-être intéressant.

Dans le dernier budget, le gouvernement fédéral a prévu un amortissement accéléré pour les infrastructures gazières. Ça veut dire que, dans les trois premières années, vous pouvez déjà amortir 100 % des coûts des infrastructures que vous achetez.

Si on étendait cette mesure à la production d'électricité et aux technologies qui y sont associées, pour vous, cela vous permettrait-il, monsieur Tremblay, de vendre votre technologie et, dans le cas de l'AQPER, de voir vos membres développer plus de projets?

Qu'en serait-il si on avait la même configuration que le secteur gazier en matière d'amortissement accéléré?

Martin Tremblay: Je peux commencer, monsieur Calzado.

Bien entendu, oui, ça pourrait être une mesure incitative pour certaines entreprises, qui pourraient bénéficier de cet avantage fiscal la première année. Je crois que ça serait un pas dans la bonne direction pour le marché industriel.

Luis Calzado: C'est la même chose pour nous.

Vous savez, développer des projets, ça veut dire faire des investissements qui doivent rapporter aux producteurs indépendants. Cette mesure permettrait que ces investissements soient utilisés pour d'autres projets, qui font appel à d'autres technologies.

Le président: Merci.

Monsieur Malette, vous avez la parole pour cinq minutes.

Gaétan Malette: Merci.

Monsieur Calzado, vous avez une expertise qui couvre les initiatives en matière d'énergie propre, de stockage d'énergie, de production durable et d'électrification. Le transport de l'énergie fait partie de vos champs d'expertise.

Selon votre expérience, pouvez-vous me dire si, lors de l'acheminement de l'électricité vers des régions, comme au Québec ou dans le Nord de l'Ontario, où elle parcourra 300, 400, voire 500 km, il y a une perte d'énergie lors de ce transport? Pouvez-vous nous donner le pourcentage de mégawatts perdus?

Luis Calzado: Oui, il y a des pertes. Par contre, certaines technologies vont nous permettre de nous approcher de la charge. Le solaire, par exemple, est une technologie qui peut être installée près

d'un point de consommation. Donc, s'il y a moins de distance à parcourir, il y a moins de pertes. C'est pour cela que, dans mon allocution, j'ai dit qu'il fallait utiliser toutes les technologies, c'est-à-dire les technologies qui pourront réduire aussi ces pertes, dont le solaire.

Gaétan Malette: Dans le cas de l'hydroélectricité, quelle serait la perte, en pourcentage?

Il y a une façon d'améliorer cela. Souvent, essayer d'épargner est encore plus facile que de créer une nouvelle capacité de production.

• (1250)

Luis Calzado: Je ne pourrais pas vous donner un chiffre exact, mais je pourrais regarder dans mes dossiers. Comme je l'ai dit, l'idée, pour nous, comme producteurs, c'est de pouvoir nous assurer de déployer des projets là où des points d'interconnexion vont pouvoir nous le permettre. Pour cela, on a besoin de réseaux qui vont être soit étendus, soit renforcés. S'ils sont renforcés près de la charge, alors, nous pourrions développer ces projets.

Cependant, il y a un point qui est important là-dedans, c'est que tous les projets qui sont développés le soient en collaboration avec les communautés d'accueil. Ces partenariats se développent entre des producteurs et des communautés d'accueil. L'objectif, ici, ce n'est pas seulement de développer des projets de production, il faut aussi que les communautés qui accueillent ces projets puissent en bénéficier aussi, avec des rétributions financières.

Gaétan Malette: Merci.

En ce qui concerne le transport d'hydroélectricité, est-ce qu'il y a des études sur les façons d'économiser cette énergie?

Si vous ne pouvez pas répondre maintenant, pourriez-vous fournir au Comité l'information sur le transport de l'hydroélectricité, qui voyage sur de grandes distances?

Luis Calzado: Bien sûr, je vais vous envoyer cela.

Gaétan Malette: Merci.

On dit qu'il faut augmenter la production. Moi, je viens d'une région du Nord de l'Ontario, où se trouvent des villes comme Cochrane, Hearst, Chapleau et Timmins. Nous sommes de grands utilisateurs d'énergie en raison de nos usines de sciage, nos usines de contreplaqué et nos mines, qui sont de catégorie mondiale.

Comment pouvons-nous adapter nos stratégies en matière de gestion énergétique pour mieux servir ces communautés qui dépendent de l'énergie?

Que pouvons-nous faire pour l'avenir?

Plusieurs mines vont ouvrir dans les quatre ou cinq années qui viennent.

Martin Tremblay: Je vais vous donner un exemple.

Bien entendu, la gestion de la pointe est toujours un atout pour diminuer l'impact de ces industries sur le poste électrique de votre région. Je vous donne un exemple, justement, dans une région du Québec, où il y avait deux projets de décarbonation. Cependant, le poste électrique manquait de puissance, à ce moment-là, pour faire les deux projets en même temps. Donc, nous avons proposé des stratégies aux distributeurs, comprenant le stockage d'énergie. Nous avons été capables de faire les deux projets de décarbonation, même si ça ajoutait des charges électriques. Ça dépassait la puissance que le poste pouvait fournir. En installant une batterie à l'intérieur d'une des usines pour équilibrer sa demande de puissance et pour calibrer les deux usines devant un poste dont la puissance était limitée, nous avons réussi quand même à faire passer le projet.

Donc, la pointe de la demande de puissance ne se produit pas pendant des périodes qui sont longues. Elle se produit pendant de courtes périodes. Je vous dirais même qu'il pourrait y avoir une réunion de ces industries pour protéger le poste électrique, et non pas l'industrie à proprement parler.

Certaines régions minières envisagent justement d'aider le réseau en installant un système de stockage pour que leurs usines aient moins d'impact sur le poste électrique de leur coin.

Le président: Merci, monsieur Malette.

[Traduction]

Nous allons conclure la deuxième série de questions avec M. Gasparro. Vous avez la parole pour cinq minutes, monsieur.

Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs Calzado et Tremblay, pour cet échange.

J'aurais une question sur les crédits d'impôt à l'investissement que nous avons au Canada.

Monsieur Calzado, vous le savez bien, les crédits d'impôt qu'offre le Canada pour les investissements dans les énergies non polluantes sont parmi les plus élevés du G7.

Il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable qui oscille entre 15 et 60 %, sur toutes les dépenses d'investissement dans des projets d'énergies renouvelables et la fabrication de technologies non polluantes. Ce crédit d'impôt a pour but d'inciter le secteur privé à investir dans des projets d'énergies renouvelables en réduisant les dépenses en capital pour les exploitants et les fabricants.

Monsieur Calzado, pourriez-vous nous dire toute l'importance de ces crédits d'impôt pour encourager le secteur privé à investir dans des projets d'énergies renouvelables?

• (1255)

Luis Calzado: Ces crédits sont importants parce qu'ils nous aident à obtenir les capitaux nécessaires à la production d'énergie propre. Comme je l'ai mentionné, les projets au Québec sont le fruit d'un partenariat entre les entreprises de technologies non polluantes et les communautés d'accueil.

Nous aimerions, toutefois, que ces entreprises bénéficient des crédits d'impôt dans leur intégralité, ce qui les aiderait à obtenir du financement.

L'objectif, c'est de produire de l'énergie propre le plus rapidement possible. Les crédits d'impôt sont une mesure positive, mais, quitte à me répéter, le mieux serait que les producteurs indépendants, qui fournissent les technologies non polluantes, profitent de

ces crédits d'impôt dans leur totalité. Ils pourraient ainsi investir les capitaux qu'il leur reste dans d'autres projets d'énergies renouvelables et contribuer à la transition énergétique.

Vince Gasparro: Je suis un ancien banquier d'affaires. Je n'en suis pas remis d'ailleurs. Vous n'en êtes peut-être pas expert, mais je sais que vous vous y connaissez en partenariats publics-privés.

Du temps que j'étais banquier, j'étais en concurrence avec d'autres institutions financières pour financer des projets d'énergie renouvelable. Mes homologues aux États-Unis finançaient les crédits d'impôt à l'investissement, alors que les institutions canadiennes hésitaient à le faire.

Selon vous, les institutions financières devraient-elles assumer plus de risques? Aurions-nous besoin d'innover sur le plan financier?

Luis Calzado: Nous aimerions, dans la mesure du possible, améliorer l'accès aux capitaux, non seulement pour les entreprises qui produisent de l'énergie non polluante, mais aussi pour les communautés d'accueil qui nouent des partenariats avec ces entreprises. C'est ce modèle que nous aimerions reproduire, un modèle où les communautés locales ont un rôle à jouer.

Si ces communautés peuvent obtenir du financement et entrer en partenariat avec les entreprises, c'est positif pour la réalisation du projet et une preuve que la communauté d'accueil y est favorable. Ces succès peuvent par la suite se reproduire dans d'autres localités et contribuer à ce que ces projets soient acceptés par la société.

Vince Gasparro: J'aurais une dernière question sur les partenariats publics-privés. Je sais que vous en avez une certaine expérience et j'imagine que vous y êtes favorable.

Que peut faire le gouvernement de plus pour favoriser l'association entre le public et le privé?

Luis Calzado: Nous avons de très bons exemples de partenariats publics-privés au Québec. Comme je l'ai indiqué, de nouvelles relations commerciales sont en train de se forger. Hydro-Québec, par exemple, a conclu un partenariat pour la réalisation du parc éolien Des Neiges. La société d'État a également noué des ententes avec Innergex et Boralex, des entreprises que je représente.

L'objectif, c'est que les secteurs public et privé contribuent tous les deux aux projets. Hydro-Québec peut ainsi atteindre ses objectifs de production à partir d'énergies renouvelables. En quoi ces partenariats contribuent-ils à l'économie? Ils créent des emplois et attirent de nouveaux secteurs d'activité qui pourront consommer cette énergie propre.

Le président: Merci, messieurs. C'est un moment opportun pour clore la discussion.

Mes chers collègues, permettez que je remercie les témoins, au nom du Comité.

Vous avez fait d'excellents exposés, et nous avons eu une bonne discussion avec vous.

Nous avons entendu différentes idées de l'est et de l'ouest du pays, mais cette séance a été très productive.

Au nom des membres du Comité, je vous remercie de nouveau et je vous rappelle que nous serions heureux de recevoir des mémoires ou de l'information complémentaire, comme nombre de mes col-

lègues vous l'ont proposé. Ces informations complémentaires nous sont utiles, et nous vous encourageons à nous les envoyer.

Sur ce, chers collègues, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>